

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32077**

### Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Plasturgie : Technicien Maintenance des outillages

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission nationale paritaire de l'emploi (CPNE) de la plasturgie et des composites - Fédération de la plasturgie et des composites	Directeur formation

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### Convention(s) :

3066 - Plasturgie

#### Code(s) NSF :

225p Plasturgie, matériaux composites (organisation, gestion)

#### Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du CQP Technicien Maintenance des Outillages et composites assure la continuité de la production et la fiabilité des équipements dans le respect des délais, des coûts et de la sécurité des personnes et des machines.

Il répare, modifie, adapte et entretient les divers outillages (moules, filières, mandrins, etc.) utilisés sur les équipements de production de transformation des matières plastiques.

Les principales situations professionnelles rencontrées sont les suivantes :

- Etude et analyse des demandes d'intervention des différents services.
- Mise en forme et dimensionnement des pièces et éléments mécaniques à modifier ou réparer par usinage ou formage.
- Tests de fonctionnement mécanique et exécution des mises au point (jeu, articulation, géométrie dimensionnelle...).
- Renseignement des outils de suivi de l'activité (tableaux de bords de maintenance, relevés d'incidents...).
- Tests avant mise en production.
- Contrôle de l'état général des équipements et appareillages.

Le (la) titulaire est capable de :

- Compétence 1 - Identifier, diagnostiquer les défauts et dysfonctionnements des outillages
- Compétence 2 - Traiter les défauts et dysfonctionnements des outillages
- Compétence 3 - Mettre en œuvre et utiliser des machines et matériels d'usinage
- Compétence 4 - Analyser la qualité et la conformité des outillages et assurer le suivi des outillages avec les prestataires extérieurs
- Compétence 5 - Assembler les outillages, vérifier leur fonctionnement et veiller à leur conditionnement et stockage
- Compétence 6 - Mettre en œuvre les consignes et les règles Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE)
- Compétence 7 - Transmettre, recevoir des informations et travailler en équipe

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les salariés titulaires du CQP Plasturgie Technicien Maintenance des Outillages en Plasturgie et composite, exercent leur activité sur les sites de production de la branche Plasturgie, au sein du service de production ou de maintenance selon la taille des entreprises.

Les activités des entreprises de la branche plasturgie sont les suivantes :

- Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profils en plastiques représentant 10% des entreprises
- Fabrication d'emballages en matières plastiques représentant 19% des entreprises
- Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction représentant 21% des entreprises
- Fabrication de produits de consommation courante matières plastiques 17% des entreprises
- Fabrication de pièces techniques en matières plastiques représentant 33% des entreprises

Technicien de maintenance

Outilleur

Mouliste

### Codes des fiches ROME les plus proches :

H2901 : Ajustement et montage de fabrication

H2903 : Conduite d'équipement d'usinage

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Compétence 1 - Identifier, diagnostiquer les défauts et dysfonctionnements des outillages

Observation en situation professionnelle

Entretien sur les activités professionnelles réalisées par le candidat au cours de son expérience ou de sa période de mise en pratique

Présentation par le candidat de ses activités de diagnostic et d'identification des défauts et dysfonctionnements des outillages ;

Questionnement sur les activités réalisées et plus particulièrement sur :

- l'utilisation des différents types de plan d'outillage ;
- les différents organes des outillages ;
- les dysfonctionnements rencontrés.

Compétence 2 - Traiter les défauts et dysfonctionnements des outillages

Observation en situation professionnelle

Entretien sur les activités professionnelles réalisées par le candidat au cours de son expérience ou de sa période de mise en pratique

Présentation par le candidat de ses activités d'élimination de dysfonctionnements ;

Questionnement sur les activités réalisées et plus particulièrement sur :

- la mise en sécurité de l'équipement ;
- les opérations techniques de traitement des dysfonctionnements ;
- la vérification du bon fonctionnement après intervention.

Compétence 3 - Mettre en œuvre et utiliser des machines et matériels d'usinage

Observation en situation professionnelle

Entretien sur les activités professionnelles réalisées par le candidat au cours de son expérience ou de sa période de mise en pratique

Présentation par le candidat de ses activités d'utilisation des machines et matériels d'usinage ;

Questionnement sur les activités réalisées et plus particulièrement sur :

- les étapes des procédés d'usinage ;
- les types de réalisation d'opérations d'usinage sur les machines-outils traditionnelles et numériques.

Compétence 4 - Analyser la qualité et la conformité des outillages et assurer le suivi des outillages avec les prestataires extérieurs

Observation en situation professionnelle

Entretien sur les activités professionnelles réalisées par le candidat au cours de son expérience ou de sa période de mise en pratique

Présentation par le candidat de ses activités en lien avec la conformité des outillages ;

Questionnement sur les activités réalisées et plus particulièrement sur :

- l'analyse et les causes des anomalies rencontrées ;
- le suivi des prestataires extérieurs.

Compétence 5 - Assembler les outillages, vérifier leur fonctionnement et veiller à leur conditionnement et stockage

Observation en situation professionnelle.

Entretien sur les activités professionnelles réalisées par le candidat au cours de son expérience ou de sa période de mise en pratique :

Présentation par le candidat de ses activités en lien avec le montage et le stockage des outillages.

Questionnement sur les activités réalisées et plus particulièrement sur :

- la méthode de montage / démontage des outillages et leur raccordement aux périphériques ;
- les règles de stockage.

Compétence 6 - Mettre en œuvre les consignes et les règles Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE)

Observation en situation professionnelle

Entretien sur les activités professionnelles réalisées par le candidat au cours de son expérience ou de sa période de mise en pratique

Présentation par le candidat de ses activités en lien avec les règles QHSE ;

Questionnement sur les risques QHSE, dispositifs de sécurité et moyens de prévention en lien avec l'activité du candidat.

Compétence 7 - Transmettre, recevoir des informations et travailler en équipe

Observation en situation professionnelle.

Entretien sur les activités professionnelles réalisées par le candidat au cours de son expérience ou de sa période de mise en pratique :

Présentation par le candidat des différents documents (informatisés ou non) qu'il a renseignés

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury paritaire national est composé de 50% de représentants des organisations d'employeurs et 50% de représentants des organisations syndicales de salariés.
En contrat de professionnalisation	X	Le jury paritaire national est composé de 50% de représentants des organisations d'employeurs et 50% de représentants des organisations syndicales de salariés.
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2016	X	Le jury paritaire national est composé de 50% de représentants des organisations d'employeurs et 50% de représentants des organisations syndicales de salariés.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

**Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans avec effet au 4 janvier 2019, jusqu'au 4 janvier 2024.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Observatoire National Paritaire Prospectif des Métiers, des Emplois et des Qualifications de la plasturgie :

[www.observatoire-plasturgie.com](http://www.observatoire-plasturgie.com)

Fédération de la Plasturgie et des Composites : [www.laplasturgie.fr](http://www.laplasturgie.fr)

**Autres sources d'information :**

Site des CQP de la Branche Professionnelle de la Plasturgie : [www.cqp-plasturgie.fr](http://www.cqp-plasturgie.fr)

OPCA DEFi : [www.opcadenfi.fr](http://www.opcadenfi.fr)

[OPMQ de la Plasturgie](#)

[Fédération de la Plasturgie et des Composites](#)

[Site d'information sur les CQP Plasturgie](#)

**Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

CNPE de la Branche de la Plasturgie

**Historique de la certification :**

Décision de la CNPE de la Plasturgie du 16 Mars 2016 relative à la création du dispositif des Certificats de Qualification Professionnelle de la Plasturgie.

Décision de la CNPE de la Plasturgie du 16 Mars 2016 relative à la création du certificat de Qualification Professionnelle de la Plasturgie Technicien Maintenance des Outillages